

« Agréés » et « agréables »

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 32]

« Il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé » (Éph. 1, 6). « C'est pourquoi aussi, que nous soyons présents ou que nous soyons absents, nous nous appliquons avec ardeur à lui être agréables » (2 Cor. 5, 9).

Les deux mots qui forment le titre de cet article, quoique rendus par le même terme dans notre version, ne sont pas du tout les mêmes. Le premier a trait à la *personne* du croyant, le dernier à sa *conduite pratique*. Le premier se rapporte à sa position, le second à son état. C'est une chose d'être agréé ; c'en est une tout autre d'être agréable. Le premier est le fruit de la libre grâce de Dieu envers nous comme pécheurs ; le dernier est le fruit de notre travail zélé comme saints, quoique très certainement, ce soit seulement par grâce que nous pouvons faire quelque chose.

Il est bon que le lecteur chrétien comprenne tout à fait la distinction entre ces deux choses. Cela le préservera de façon effective du légalisme d'une part, et du laxisme de l'autre. Il demeure immuablement vrai de tous les croyants, que Dieu les a rendus agréables dans le Bien-aimé. Rien ne peut jamais toucher à cela. Le plus faible agneau de tout le troupeau se tient agréé dans un Christ ressuscité. Il n'y a pas de différence. La grâce de Dieu les a tous placés sur ce terrain élevé et béni. Nous ne travaillons pas pour être agréés. Tout cela est le fruit de la libre grâce de Dieu. Il nous a trouvés tous morts dans nos fautes et dans nos péchés [Éph. 2, 1]. Nous étions moralement morts, loin de Dieu, sans espoir, sans Dieu, sans Christ, enfants de colère, aussi bien Juifs que Gentils. Mais Christ est mort pour nous, et Dieu nous a vivifiés ensemble, nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble avec Christ [Éph. 2, 5-6], et nous a rendus agréables en Lui.

C'est la position inaliénable et éternelle de tous ceux qui croient au nom du Fils de Dieu, sans exception. Christ, dans Sa grâce infinie, s'est placé judiciairement là où nous étions moralement, et ayant ôté nos péchés et satisfait parfaitement pour notre compte aux exigences de la justice divine, Dieu est intervenu et L'a ressuscité d'entre les morts, et avec Lui tous Ses membres tels que vus dans Son propos éternel, qui devaient être appelés au temps convenable et introduits dans la possession et la jouissance effectives de la merveilleuse position de bénédiction et de privilège, par l'opération efficace du Saint Esprit.

Nous pouvons bien prendre les premiers mots de l'épître aux Éphésiens et dire : « Béni soit le Dieu et Père de notre seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ ; selon qu'il nous a élus en lui avant la fondation du monde, pour que nous fussions saints et irréprochables devant lui en amour, nous ayant prédestinés pour nous adopter pour lui par Jésus Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, à la louange de la gloire de sa grâce dans laquelle il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé ». Que toute louange soit rendue à Son nom dans tous les âges éternels !

Tous les croyants sont donc agréés — parfaitement et pour toujours agréés — dans le Bien-aimé. Dieu les voit en Christ et comme Christ. Il pense à eux comme Il pense à Lui ; Il les aime comme Il L'aime. Ils sont toujours devant Lui dans l'acceptation parfaite dans le bien-aimé Fils de Son amour, et rien ni personne ne peut

jamais interférer avec cela, leur position élevée et glorieuse qui repose sur la stabilité éternelle de la grâce de Dieu, l'œuvre accomplie de Son Fils, attestée par le Saint Esprit descendu du ciel.

Mais tous les croyants sont-ils *agréables* dans leur marche pratique ? Tous se conduisent-ils de manière à ce que leurs œuvres et leurs actes supportent la lumière du trône de jugement de Christ ? Tous travaillent-ils pour Lui être agréables ?

Lecteur chrétien, voilà de sérieuses questions. Pesons-les solennellement. Ne nous détournons pas du tranchant effilé de la simple vérité pratique. Le bien-aimé apôtre savait qu'il était agréé. Cela le rendait-il laxiste, insouciant ou indolent ? Loin de là. « Nous nous appliquons », dit-il, « à Lui être *agréables* ». La douce assurance que nous sommes *agréés* en Lui est la base de notre travail pour Lui être agréables. « L'amour du Christ nous étreint, en ce que nous avons jugé ceci, que si un est mort pour tous, tous donc sont morts, et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui pour eux est mort et a été ressuscité » (2 Cor. 5, 14-15).

Tout ceci est éminemment pratique. Nous sommes appelés, par tous les arguments qui peuvent faire impression sur le cœur et la conscience, à travailler diligemment pour être agréables à notre bien-aimé et adorable Seigneur. Y a-t-il la moindre trace de légalisme en cela ? Pas la moindre ; tout au contraire. C'est la sainte superstructure d'une vie dévouée, érigée sur le solide fondement de notre élection éternelle et notre parfaite acceptation en un Christ ressuscité et glorifié à la droite de Dieu. Comment pourrait-il y avoir là le moindre atome de légalisme ? C'est totalement impossible ! Tout est le pur fruit de la libre et souveraine grâce de Dieu, du début à la fin.

Mais ne devrions-nous pas, cher lecteur chrétien, nous exciter à répondre aux demandes de Christ quant à la sainteté pratique ? Ne devrions-nous pas rechercher, avec zèle et amour, à Lui faire plaisir ? Nous contentons-nous de parler simplement de notre acceptation, sans avoir en même temps de véritable soin diligent pour rendre nos voies acceptables ? Dieu nous en préserve ! Oui, demeurons ainsi dans la riche grâce qui brille dans l'acceptation de nos personnes, afin que nous soyons conduits, dans un effort diligent et fervent, à être trouvés agréables dans nos voies.

Il est fort à craindre qu'il y ait une quantité épouvantable de trafic impie dans les doctrines de la grâce, sans aucun soin pieux quant à l'application de ces doctrines à notre conduite pratique. Il serait difficile de dire comment tout cela doit finir, mais très certainement, il y a un appel urgent à tous ceux qui professent être agréés en Christ, à travailler avec ferveur à Lui être agréables.